

# GRAVELINES

# MAG

MARS 2026

270+

**VOTER EST UN DROIT,  
C'EST AUSSI UN  
DEVOIR CIVIQUE**



**ÉLECTIONS MUNICIPALES :  
DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2026**

A découvrir dans ce mag :

> MUNICIPAL :  
Tout savoir sur le  
jumelage

> MUNICIPAL :  
Le stationnement  
en centre-ville

> SPORT/  
SOLIDARITÉ :  
Une jonquille pour Curie

# + Temps FORTS

Le 17 février, c'était mardi gras ! L'occasion pour les carnavaliers de se réunir pour les bandes des Huttes et de Petit-Fort-Philippe ! Les géants PiaPia et Dodo ont été brûlés pour clôturer cette belle journée de traditions.



Le samedi 24 janvier dernier, l'association **Au cœur des rêves** organisait une **grande journée de danse** avec la présence exceptionnelle de **Chris Marques** et **Mel Charlot**.



Durant les vacances de février, les structures culturelles de la ville avaient préparé un programme dédié aux enfants : **des trésors pour les petits**. Le mercredi 18 février, les plus jeunes ont pu assister à leur **premier concert**, en douceur et émotion.



La saison carnavalesque a été officiellement lancée le **dimanche 25 janvier** dernier avec la **brocante des cotillons d'Atouts Ville**. Les carnavaliers ont ainsi pu chiner déguisements et accessoires pour être au top pour la saison !



Le **samedi 7 février**, les jeunes majeurs étaient conviés, en mairie, afin de récupérer leur première carte d'électeur lors de la **Cérémonie de la Citoyenneté**.



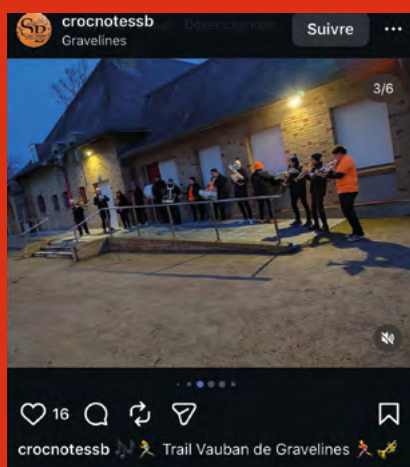
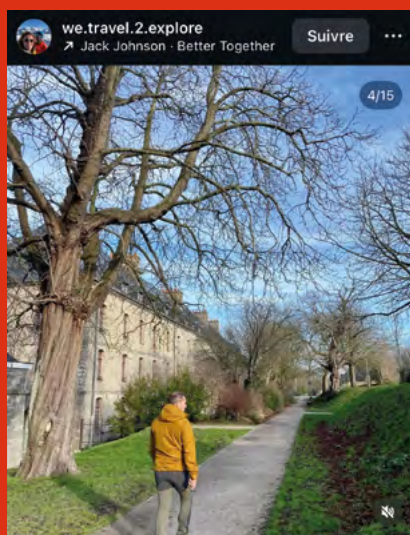
Le 7 février, le **Comrades Irish Big Band** a enflammé la Scène Vauban lors d'une **soirée irlandaise**.



Le **dimanche 8 février** dernier, la **Scène Vauban** affichait **salle comble** pour la représentation **Le diner de cons**, de Francis Veber, avec Marine Weyn, Salomé Payen, Pierre Darcas et Guillaume Mouton.

# Réseaux

Vous parlez aussi de Gravelines sur les réseaux !



## Sommaire

### ■ ENTREPRENDRE / 6-7

> Littoral Espaces Verts : nouveaux locaux pour accompagner la croissance

### ■ MUNICIPAL / 8

> Elections municipales : ce qu'il faut savoir

### ■ PATRIMOINE / 9-11

> Jumelage : des amitiés sans frontières

### ■ CULTURE / 12-13

> L'art de s'exprimer, le plaisir de s'épanouir

### ■ TOURISME / 14

> Les sites touristiques vous attendent

### ■ MUNICIPAL / 15

> Centre-Ville : se stationner en toute sérénité

### ■ SPORT / 16

> Du sport, du cœur et de l'espoir

### ■ SPORT / 17

### ■ EVENEMENT / 18

> Le carnaval se poursuit

### ■ TRIBUNES / 19

### ■ / 20

> Le Plan Communal de Sauvegarde, vous connaissez ?  
> Le nucléaire recrute !

### ■ / 21

> Roule ma poule !  
> EDF s'engage pour l'environnement !

### ■ ASSOCIATION/ 22

> Atouts Ville : un partenaire majeur pour les familles

### ■ MUNICIPAL/ 23

> Simplifier la vie des habitants : la mairie à vos côtés

### ■ TRAVAUX / 24-25

### ■ ÉTAT CIVIL / LES INFOS PRATIQUES / AU MENU DES RESTAURANTS SCOLAIRES / 26-27

#### Gravelines Magazine

Mensuel d'Information gratuit, édité par la Mairie de Gravelines

Place Albert Denvers  
59820 Gravelines  
Tél. : 03 28 23 59 00  
www.ville-gravelines.fr  
servicecommunication@ville-gravelines.fr

Directeur de la publication : Bertrand Ringot  
Responsable de la rédaction : Claudine Barbier

Rédaction, réalisation :  
Service Communication,  
Pascaline Duban Mahieux

Photographies :  
Service Communication

Distribution :  
Entr'Aide  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2001  
ISSN : 1632-4285

Imprimerie PACAUD  
Coudekerque-Branche  
03 28 64 26 84

Certifiée Imprim'Vert  
Imprimé sur papier recyclé.



## Edito



**“LA BANDE DES PÊCHEURS, LE SAMEDI 21 MARS, UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE NOTRE CARNAVAL GRAVELINOIS.”**

Chères Gravelinoises, chers Gravelinois,

Le mois de mars marque une période de transition, entre la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps. À Gravelines, cette période s'accompagne d'une **actualité riche, faite de rencontres, de culture, de traditions et de solidarité.**

Ce nouveau numéro du Gravelines Magazine revient tout d'abord sur **les jumelages qui unissent notre commune à plusieurs villes européennes** - Biblis en Allemagne, Dartford au Royaume-Uni et Fáskrúðsfjörður en Islande - et avec lesquelles des échanges culturels, scolaires et associatifs sont entretenus depuis de nombreuses années.

La Culture occupe également une place importante avec **un éclairage porté sur l'école de danse et l'école de théâtre du Centre artistique et Culturel François Mitterrand.** Ces deux structures, présentes depuis longtemps au sein de la vie locale, proposent des pratiques accessibles à tous et contribuent à l'expression artistique sur notre territoire.

À l'approche de la belle saison, notre magazine annonce aussi **la réouverture progressive des sites touristiques de la commune.** L'accueil des visiteurs constitue un enjeu important pour Gravelines et mobilise l'ensemble des acteurs concernés.

Mars est également un mois emblématique pour notre tradition carnavalesque. La saison est déjà engagée et connaîtra l'un de ses temps forts avec **la Bande des Pêcheurs, le samedi 21 mars**, un rendez-vous incontournable de notre carnaval gravelinois.

Enfin, comme chaque année, Gravelines se mobilise pour **l'opération « Une jonquille pour Curie »**, une initiative solidaire en faveur de la recherche contre le cancer, portée par l'engagement des habitants, des associations et des partenaires locaux.

Je vous souhaite une très bonne lecture et un très bon mois de mars !



Bertrand RINGOT,  
Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers  
délégués reçoivent sur rendez-vous.

#### Contact :

Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

#### Prochaine permanence du Maire sur RDV :

jeudi 5 mars (matin) et jeudi 12 mars (après-midi)

*Bertrand Ringot*

**Bertrand Ringot**

Maire de Gravelines

Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe

2<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

1<sup>er</sup> Vice-Président des Maires du Nord

# LITTORAL ESPACES VERTS : nouveaux locaux pour accompagner la croissance



Bastien Savreux, gérant de Littoral Espaces Verts  
et Pierre-François Guibert, responsable de l'agence de Gravelines

Installée à Gravelines depuis les années 1980, reprise en 2013 par Bastien Savreux, l'entreprise "Littoral Espaces Verts" a connu une belle croissance depuis dix ans. De quoi rendre nécessaire un déménagement dans des locaux plus grands, actuellement en construction dans la zone des Cartonneries.

Lorsque Jacky Agache prend sa retraite en 2014, il a la grande satisfaction de voir l'entreprise d'entretien de jardins et d'espaces verts qu'il a créée en 1985 reprise par Bastien Savreux. L'homme n'est pas un inconnu dans le métier. Il explique : **"A l'époque, notre entreprise était surtout spécialisée dans la création de jardins. Mais nous souhaitions nous diversifier dans l'entretien, une activité très porteuse. C'était la spécialité de Littoral Espaces Verts. Autre atout : sa situation géographique idéale nous permettait de nous étendre sur le secteur géographique de Dunkerque où elle était déjà très présente mais aussi de viser un développement dans le Calaisis"**.

**Bastien Savreux arrive donc à Gravelines pour développer Littoral Espaces Verts (cinq salariés).** En une dizaine d'années, avec la collaboration du responsable d'agence, Pierre-François Guibert, le chef d'entreprise parvient à multiplier par trois son activité. Notamment grâce à une belle croissance du chiffre d'affaires réalisé dans le Calaisis. **"Nous travaillons uniquement avec une clientèle de professionnels, entreprises et collectivités. Nous faisons surtout de l'entretien d'espaces verts, de terrains de sport mais aussi de l'égavage, de l'abattage et du défrichage. Nous gardons aussi, à la marge, une activité de création de jardins et de plantations de végétaux"**, précise Bastien Savreux. **Depuis l'hiver 2024-2025, l'entreprise travaille, par exemple, au boisement du PAarc des Rives de l'Aa.** Un chantier énorme qui doit s'étaler jusqu'en 2027. **"Nous**



sommes actuellement occupés à réaliser une ceinture végétale avec des arbres et arbustes d'essences locales autour du camping et de l'hôtel du PAarc afin de fondre ces équipements dans le paysage et d'apporter une belle qualité esthétique à l'ensemble", ajoute-il.

**Désormais, l'agence gravelinoise de Littoral Espaces Verts emploie une vingtaine de salariés dont cinq apprentis.** Ce développement a rendu assez vite les locaux historiques de l'entreprise, dans la zone du Guindal, trop petits. **"Nous n'avons plus assez d'espaces de stockage pour le matériel et les engins. Et même pour nos salariés, cela devient compliqué de manœuvrer sur le parking. On est tous un peu les uns sur les autres"**, confie Bastien Savreux, qui a donc pris la décision il y a quelques mois de **faire construire un**



## LITTORAL ESPACES VERTS, UN GROUPE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Littoral Espaces Verts (LEV), ce sont désormais cinq agences réparties dans les Hauts-de-France. Bastien Savreux a, en effet, créé un groupe par croissance externe, c'est-à-dire en rachetant d'autres entreprises. Outre Gravelines, LEV dispose d'agences à Ecques, à Saint-Martin-les-Tatinghem, à Burbures (toutes dans le Pas-de-Calais) et à Mouflers (dans la Somme).

**nouveau bâtiment bien plus conforme aux besoins de l'entreprise. "Nous avons acheté un terrain de 6 800 m² dans la nouvelle zone de la Cartonnerie à deux pas d'ici. Nous y faisons construire un bâtiment de 1900 m² qui est en train de sortir de terre"**. Le chef d'entreprise apprécie de pouvoir offrir à ses salariés de bien meilleures conditions de travail et l'espace dont Littoral Espaces Verts a besoin pour continuer à se développer. **Le bâtiment devrait être opérationnel d'ici le 4<sup>ème</sup> trimestre 2026.**

Quid de l'ancien bâtiment une fois le déménagement réalisé ? Une chose est sûre, il ne restera pas vide. **Bastien Savreux songe à y développer une activité autour de la location de matériel dans laquelle il s'est diversifié il y a quelques années.**

## + D'INFOS

Littoral Espaces Verts  
154 rue Jean-Baptiste Godin  
Zone d'activités du Guindal  
03 28 25 73 03  
www.lev-hdf.fr



## DATES CLÉS

**1985** > Création de Littoral Espaces Verts à Gravelines

**2014** > Reprise de l'entreprise par Bastien Savreux

**2026** > Déménagement dans un bâtiment neuf dans la zone des Cartonneries

# ÉLECTIONS MUNICIPALES : ce qu'il faut savoir

Les élections municipales approchent et vous serez appelés à voter dimanche 15 mars prochain. A quelques jours du scrutin, nous vous rappelons les informations pratiques pour notre commune.

Vous allez élire le Conseil Municipal de votre commune pour les 6 années à venir. Au cours de cette élection, vous élierez également un ou plusieurs conseillers communautaires qui seront les représentants de la commune siégeant à la Communauté urbaine de Dunkerque.

Le nombre de Conseillers Municipaux dépend de la taille de la commune. A Gravelines, il y a 33 Conseillers Municipaux. Le Maire et ses Adjoints sont élus par le Conseil Municipal, lors de sa première réunion après les élections.

## Les bureaux de vote

Les 12 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Ils sont tous accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

**BON À SAVOIR : le bureau de vote pour lequel vous votez et son adresse sont mentionnés sur votre carte d'électeur.**

## Absent le jour du vote ?

### Faites une procuration !

Vous avez jusqu'à la veille du scrutin pour remplir en ligne (ou en papier) le formulaire disponible sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) et le déposer à la Police, Gendarmerie ou Tribunal Judiciaire. Vous pouvez également maintenant la valider en ligne (avec une identité certifiée France Identité).

**BON À SAVOIR : désormais, la personne que vous avez choisie pour voter à votre place n'a plus besoin de résider dans votre commune mais doit se rendre dans votre bureau de vote pour voter.**

### + D'INFOS

Service Élections :  
03 28 23 59 36

Élue référente :  
Christelle Deneuville



## Jumelage DES AMITIÉS SANS FRONTIÈRES

Gravelines signe son premier jumelage en 1986 avec la ville de Biblis, située en Allemagne. Suivront les jumelages avec les villes de Dartford en Angleterre et Fáskrúðsfjörður en Islande en 1991. 2026 est donc une année anniversaire pour le jumelage sur lequel nous vous proposons ici un petit focus.

### UN PEU D'HISTOIRE

#### BIBLIS

Les deux communes se retrouvent à travers plusieurs points communs. Comme Gravelines, Biblis est divisée en 3 hameaux et dispose à l'époque d'une centrale nucléaire. Mais leur union repose avant tout sur la volonté de faire connaître leurs différentes cultures, modes de vie et traditions.

#### DARTFORD

La proximité avec l'Angleterre et l'ouverture des frontières au début des années 1990 ont joué un rôle important dans la formation du jumelage avec Dartford. Un pays voisin avec lequel nous entretenons de nombreuses différences, qui encouragent la connaissance de nos cultures respectives.

#### FÁSKRÚÐSFJÖRÐUR

L'histoire commune que partagent les deux villes et la volonté de préserver ce passé sont à l'origine du jumelage. En août 1988, une délégation menée par Albert Denvers, Député Maire, se rend en Islande. Une rencontre a lieu avec la présidente d'Islande, Vigdís Finnbogadóttir. En mai 1989, Gravelines accueille une délégation sportive de la ville de Reykjavik. La même année, 14 jeunes de l'Est de l'Islande sont accueillis dans des familles gravelinoises et, quelques mois plus tard, c'est au tour des gravelinois de découvrir l'Islande. Les bases du jumelage étaient ainsi posées.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Seules deux villes en France sont jumelées avec l'Islande : Paimpol et Gravelines.

DES ÉVÉNEMENTS QUI RASSEMBLENT :

Chaque année, des évènements organisés à Gravelines et dans les villes jumelées nous permettent d'entretenir nos liens et de partager autour de nos traditions.

**Fête des Islandais :** les délégations des 3 villes jumelées sont présentes pour participer aux différentes actions et commémorations autour de la pêche à Islande.

**French days :** en juillet, les habitants de Fáskrúðsfjörður et des alentours se rassemblent pour un moment qui allie festivités et hommage aux pêcheurs français.

**Gurkenfest :** Biblis célèbre, chaque année, la Gurkenfest (Fête du Cornichon). Les festivités commencent le dernier vendredi du mois de juin. Les rues de la ville s'animent avec des stands et une ambiance musicale. Le point culminant de la fête a lieu avec le couronnement de la « reine des cornichons ».

**Commémorations :** les délégations françaises et anglaises se retrouvent, chaque année, lors des commémorations de la Grande Guerre. A Gravelines, c'est le 11 novembre pour le défilé et le dépôt de gerbes au Monument aux Morts. A Dartford, comme dans le reste de l'Angleterre, les commémorations ont lieu le dimanche le plus proche du 11 novembre, lors du « Remembrance Sunday », jour dédié aux victimes des différentes guerres.



DES ACTIONS DE  
SENSIBILISATION AU  
JUMELAGE :

La connaissance des villes avec lesquelles nous sommes jumelées passe également par des actions de sensibilisation. **Des stages sont organisés pour le jeune public afin de découvrir la richesse des pays où nous avons des villes jumelles.**

Pour la 3<sup>e</sup> année, la Direction Culture, Patrimoine et Jumelage organise **une semaine dédiée à l'Islande. Du mardi 28 avril au mercredi 6 mai, le thème portera sur la littérature islandaise.** Des rencontres, films et une exposition sont programmés dans les différentes structures culturelles de la ville. Vous pouvez dès maintenant vous immerger dans la littérature islandaise en empruntant des romans ou po-lars islandais à la Médiathèque.



LES AMIS DU JUMELAGE :

Le Comité du Jumelage a été créé en 1986 et tient un rôle important dans la mise en place et de développement des jumelages. C'est en 1996 que le comité devient l'association actuelle : Les Amis du Jumelage. **Elle compte aujourd'hui près de 80 membres et participe à de nombreuses manifestations** comme la Fête des Islandais. Des membres de l'association accueillent des participants venus des villes jumelées. Des liens forts se sont ainsi formés.

L'association **apporte aussi des conseils aux personnes ou groupes souhaitant mettre en place des projets avec les villes jumelées**, grâce à une grande expérience et de nombreuses connaissances.

Les Amis du Jumelage : 03 28 23 25 17 / [marquisch@free.fr](mailto:marquisch@free.fr)

APPEL À TÉMOIGNAGE

Cette année, nous célébrons les 40 ans de jumelage avec Biblis et 35 ans avec Dartford et Fáskrúðsfjörður. En septembre, une exposition sera consacrée à la découverte de ces villes et plus largement de ces pays. Vous avez eu l'occasion de vous rendre dans l'un des pays où nous avons une ville jumelle ? Vous pouvez nous faire part de votre expérience, de votre ressenti, ce que cela vous a apporté en partageant votre témoignage. Contact : [jumelage@ville-gravelines.fr](mailto:jumelage@ville-gravelines.fr)

LE PROGRAMME  
DE LA SEMAINE ISLANDAISE  
Du mardi 28 avril au mercredi 6 mai

MÉDIATHÈQUE

Exposition : la littérature, une passion islandaise : du mardi 28 avril au mercredi 6 mai  
Rencontre autour de la littérature islandaise : mardi 28 avril à 18h (entrée libre et gratuite)  
Conte-atelier : mercredi 6 mai à 15h (pour les enfants de 4-6 ans)

CENTRE ARTISTIQUE ET CULTUREL FRANÇOIS  
MITTERRAND

Islande, sur les pas des écrivains – Documentaire et rencontre avec l'auteur Stéphane Dugast – mercredi 29 avril à 18h30, gratuit

CINÉMA SPORTICA

L'amour qu'il nous reste – samedi 2 mai à 17h30  
Touch, nos étreintes passées – dimanche 3 mai à 17h30  
A noter : les 20 premières places réservées de chaque film seront gratuites (par mail à [d.euchin@sportica.fr](mailto:d.euchin@sportica.fr) ou 03 28 65 43 43).

**A NOTER :** les élèves du collège Pierre et Marie Curie préparent, cette année, un projet d'échange avec l'école de Fáskrúðsfjörður. C'est ainsi que les élèves Islandais participeront à des événements sportifs à l'occasion des Eurolympiades. Ils auront également l'opportunité de visiter la ville et découvrir son histoire commune avec la leur . Les élèves gravelinois se rendront ensuite en Islande à la découverte de quelques sites emblématiques du pays.



Nous aurons l'occasion de leur consacrer un article dans un prochain numéro du Gravelines Mag'.

+ D'INFOS

Direction Culture, Patrimoine et Jumelage  
03 28 24 99 79 – 06 76 78 85 14  
[jumelage@ville-gravelines.fr](mailto:jumelage@ville-gravelines.fr)

Élue référente : Michèle Kerckhof

# L'ART DE S'EXPRIMER, le plaisir de s'épanouir

Le Centre Artistique et Culturel François Mitterrand est le lieu d'accueil de manifestations culturelles mais aussi la structure de référence pour les 4 écoles d'art de la commune. Après la musique et les arts visuels, nous vous proposons un focus sur les Écoles Municipales de Danse et de Théâtre.

## Ici, ça danse !

L'École Municipale de Danse de Gravelines a été créée en septembre 2007 et a pour vocation **d'apprendre l'art de la danse avec des professionnels dans une ambiance conviviale mais rigoureuse.**

Elle compte **plus de 150 élèves** et s'adresse aux enfants **à partir de 3 ans**, aux **adolescents**, aux **adultes** et aux **personnes en situation de handicap** dans des cours et avec des **techniques adaptées à chaque niveau**. Pour les accompagner, **5 professeurs** assurent les cours.

L'enseignement proposé est varié : cours **d'expression corporelle** (éveil- danse créative) pour les petits, cours de **danse adaptée**, pour les personnes porteuses d'un handicap, cursus de **danse classique et atelier pointe**, pour les enfants et adultes, cursus de **danse Moderne-Jazz** pour les enfants et adultes.

Les cursus permettent d'avancer dans la formation, de monter de niveau et d'apprendre de nouvelles techniques et de nouvelles chorégraphies en groupe ou seul.

**NOUVEAUTES** : un cours de **danse contemporaine académique grands débutants** qui s'adresse à tous les niveaux, y compris aux personnes n'ayant jamais pratiqué la danse, la **création de la Compagnie EMD** qui a pour but de se présenter en extérieur, lors d'événements et de mettre en avant le talent des danseurs, et un **cours de street jazz pour débutants** (jeunes).

Un grand spectacle est organisé chaque année en juin. Il permet à chaque élève de monter sur scène devant sa famille, et en public, afin de montrer ses talents.



Élue référente : Michèle Kerckhof

### Parole **DE DIRECTRICE** **DOROTHÉE VARLET**

"L'école de danse, c'est **un travail passion pour moi**. J'y suis depuis l'ouverture en 2007 en tant que professeur et directrice depuis 2016. **Notre priorité est de transmettre aux petits et grands, avec rigueur certes mais toujours dans la bienveillance.** Tout le monde a sa place ici, c'est aussi pour cela que **nous proposons un cours de danse adaptée.** Toute l'équipe enseignante est dans une dynamique de progression, pour continuer à élever le niveau de l'école. N'hésitez pas à pousser nos portes et venir nous rencontrer. Le 28 mars auront lieu les examens et le 20 juin notre grand spectacle à la Scène Vauban sur le thème de Jason et la toison d'or. C'est toujours un moment riche en émotions !"

## 1<sup>ers</sup> pas sur les planches

L'École Municipale de Théâtre **a ouvert ses portes à la rentrée 2024-2025**. A destination des enfants et adolescents, **elle vise à développer la créativité des participants** en s'appuyant sur leur sensibilité et leur imagination pour faire naître des personnages, inventer de nouvelles manières de dire un texte, expérimenter, communiquer et développer sa confiance en soi.

Cette année, ce sont près de **30 jeunes artistes** qui foulent les planches de l'école.

L'année commence par une découverte des techniques, des postures, de mise en place de la voix et du corps pour aborder ensuite le texte, le tout dans une ambiance bienveillante et dynamique, afin que chacun se sente à l'aise dans le groupe.

Ensuite, en fonction des sensibilités et de la dynamique du groupe, **un projet sur mesure est mis en place**, pour le plaisir de chacun.

Les élèves sont également invités à contribuer à des événements municipaux comme le Printemps des Poètes par exemple ou des sorties culturelles en lien avec le spectacle vivant (sur la base du volontariat).

**Une restitution publique vient clôturer l'année**, un moment à partager en famille et en public où chacun peut révéler sur scène le travail conduit durant l'année.

### Parole **DE METTEUR EN SCÈNE** **LAMIA CHAKROUN**

**Enseignante de l'école, metteur en scène et comédienne**

"Je suis titulaire d'un Master en théories et pratiques du théâtre contemporain et, en parallèle, ingénieure pédagogique à l'ULCO et auto-entrepreneuse. J'utilise le théâtre **pour développer le bien-être, lutter contre les discriminations, sensibiliser à l'écologie...** Je propose également des visites de plusieurs théâtres et des rencontres avec des artistes.

**Je suis très heureuse de voir l'évolution des enfants avec ce cours !** Je vois leur confiance en eux augmenter, ils apprennent à canaliser leurs émotions, travailler en groupe, lire de manière fluide... **Et quelle satisfaction pour moi que de les voir s'épanouir** et avoir des étoiles qui brillent dans leurs yeux !"

### et **D'ARTISTE EN HERBE**

**MAHÉ - 13 ans**

"J'ai commencé l'année dernière au lancement de l'école de théâtre. Ce que j'aime vraiment, **c'est être libre sur la scène, pouvoir m'exprimer comme je le ressens**, et ne pas être jugée. Je vous conseille de venir essayer, on s'amuse bien !"



# LES SITES TOURISTIQUES vous attendent !

Le printemps pointe le bout de son nez et, avec lui, l'ouverture des sites touristiques de la commune. Voici tous les éléments à connaître pour cette saison 2026 :



## LE PHARE DE PETIT-FORT-PHILIPPE

L'ouverture du phare est prévue cette année dès le mercredi 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> novembre inclus !

**Horaires pour avril, mai, juin, septembre et octobre**

Les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Les mercredis et jours fériés de 14h à 18h

**Horaires du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**

Les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Du mercredi au vendredi et jours fériés de 14h à 18h

**Tarifs**

Visite de l'exposition : 1€

Montée au phare : 2€

Gratuit pour les moins de 12 ans – Montée interdite aux moins de 7 ans

## Parole D'ÉLUE



**CLAUDINE BARBIER,**  
conseillère déléguée au Tourisme et à l'Attractivité

"Gravelines est **labellisée station de tourisme** depuis 2025. C'est une belle reconnaissance pour toutes les offres qu'elle propose pour le développement du tourisme. Nous faisons également partie du **guide des 100 plus**

**beaux détours de France**, et nous aurons la chance d'accueillir, du 23 au 25 septembre prochain, leur congrès annuel.

Je pense également à la signalétique de la ville, par le biais de totems, qui a été revue pour que les touristes repèrent plus facilement les lieux incontournables à visiter.

Quand on regarde les chiffres, on voit que **le tourisme vit pendant la saison estivale, bien évidemment, mais également tout au long de l'année.**

Pour ma part, ces 6 années en tant que conseillère déléguée au Tourisme m'auront permis de rencontrer et de travailler avec des professionnels volontaires, qui veulent faire **avancer le tourisme et rayonner notre ville**, ce fut très intéressant et enrichissant."



## VAUBAN PROMENADE

Du côté du centre-ville, l'Embarcadère Vauban Promenade ouvrira ses portes dès le 11 avril !

**Horaires**

Les samedis, dimanches et jours fériés du 11 avril au 28 juin et du 1<sup>er</sup> au 27 septembre de 14h à 18h

Du mardi au dimanche du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août de 14h à 19h

**Tarifs**

Barques électriques (5 places) : 22€/h

Barques à rames (5 places) : 12€/h

Bateaux à pédales (2-3 places) : 12€/h / (4-5 places) : 18€/h



## ENVIE D'UNE ESCAPADE EN CAMPING-CAR ?

A deux pas du centre-ville et au pied des fortifications se trouve une **zone de stationnement** spécialement aménagée pour les camping-caristes. 50 emplacements sont proposés au Quai des islandais.

Tarifs : 7€ les 24h d'avril à septembre et 3,50€ les 24h d'octobre à mars

Le PArc des Rives de l'Aa vous accueille aussi gratuitement sur son parking 6 (derrière la colline) avec une quinzaine d'emplacements prévus.

Pour vous ravitailler, une **aire de service** est disponible rue de la Gendarmerie (en face du moulin Lebriez). Eau et vidange disponibles sur place -> attention, paiement uniquement en espèces.

Et si vous préférez être en bord de mer, le **Camping des Dunes** (Petit-Fort-Philippe) vous accueille d'avril à octobre, à deux pas de la plage !

# CENTRE-VILLE : stationner en toute sérénité

Bien stationner en centre-ville, c'est laisser la place aux autres automobilistes et aux clients des commerces de proximité. Quelques rappels utiles pour un centre-ville vivant et accessible.

Il existe 4 zones en centre-ville :

**Zone orange** : une offre gratuite limitée à 1h de stationnement sur les rues adjacentes à la place Albert Denvers (gestion par horodateurs à relevé de plaques d'immatriculation).

**Zone bleue** : une offre gratuite limitée à 2h (gestion par disque bleu).

**Place Albert Denvers** : zone payante, avec un tarif très attractif (horodateurs).

**Parkings extérieurs** : à 3 min du centre-ville, pour pouvoir stationner gratuitement sans limitation de durée.

Des **bornes de stationnement** ont été installées **rue Léon Blum**. Elles permettent de bénéficier de **30min gratuites** pour faire vos courses ou effectuer un court arrêt en centre-ville.

Elles sont réservées aux livraisons de 6h à 9h, puis en stationnement limité à 30min de 9h à 20h et enfin, en stationnement libre de 20h à 6h.

## BON À SAVOIR

Le stationnement est **réglementé du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Il est gratuit et sans limitation de durée** :

- les samedis après-midi, dimanches et jours fériés ;
- de 12h à 14h et de 18h à 9h ;
- tous les jours pour les Personnes à Mobilité Réduite titulaires du macaron.

Les mêmes règles s'appliquent aux zones bleues.

**Attention** : même pendant les périodes de gratuité, il est obligatoire de prendre un ticket à l'horodateur.



## Parole DE CHEF DE POLICE MUNICIPALE



**ROMAIN VANDENBERGHE**

"Le stationnement en centre-ville est **un sujet du quotidien**, parfois source d'incompréhension, mais **il joue un rôle essentiel dans la vie de notre commune**. Les différentes zones mises en place ont été **pensées pour répondre aux besoins de tous : habitants, visiteurs, professionnels et clients de passage**.

Malgré le travail de **prévention, d'information et de pédagogie** mené quotidiennement par les agents de la Police Municipale, nous constatons une **augmentation du nombre de verbalisations liées au stationnement**.

Cette évolution traduit la **nécessité de rappeler que le respect des règles reste indispensable au bon fonctionnement et à l'équilibre du centre-ville**. La Police Municipale demeure mobilisée pour accompagner les usagers, **dans un esprit de dialogue**, tout en veillant à l'application de la réglementation pour l'intérêt de tous".

## + D'INFOS

Police Municipale : 03 28 24 56 45

Élu référent : Alain Boonefaes

# DU SPORT, DU CŒUR et de l'espoir



L'opération Une jonquille pour Curie est de retour à Gravelines les samedi 21 et dimanche 22 mars prochains, avec **Mon Assurance Facile**. Nous avons rencontré Emeline Loorius, fondatrice de l'événement sur la commune, afin d'en savoir plus sur cet événement qui, chaque année, prend plus d'ampleur.

"J'ai lancé l'événement en 2015, travaillant moi-même dans le milieu de la santé et mon entreprise étant partenaire de l'événement au niveau national. L'idée est de regrouper tous les sportifs, aguerris ou débutants, et de se retrouver au PAarc pour un dimanche d'activités physiques. **Chaque kilomètre équivaut à un euro et tout est reversé à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer. Nous étions 20 la première édition et 600 l'an dernier.**

Plutôt que de faire son sport seul, autant le faire tous ensemble ! Et pourquoi pas découvrir un nouveau sport et partager un bon moment. J'insiste là-dessus, **on peut passer un moment convivial autour d'un sujet aussi grave.**

Depuis 5 ans, il est également possible de participer de manière virtuelle et même autour de chez vous.

Pour cela, il suffit d'acheter un dossard avec un don de minimum 5€ et se retrouver au PAarc, le samedi 21 et dimanche 22 mars ! "



## Parole DE SPORTIVE ENGAGÉE CAROLINE

"Ce sera ma 3<sup>ème</sup> participation. Avant, je courais pour les parcours du cœur. J'ai commencé car mon premier entraîneur est décédé d'un cancer. C'est un moyen, pour moi, de lui rendre hommage. Une ancienne collègue se bat actuellement contre un cancer, je cours aussi pour elle. **On a la chance d'être en bonne santé, de pouvoir faire du sport, alors profitons-en et dépassons-nous !** L'opération "une jonquille pour Curie" est une très belle initiative, hyper conviviale ! Tout le monde se parle et se côtoie, du débutant au sportif confirmé. **N'hésitez vraiment pas, venez contribuer à la recherche médicale !** "

### AU PROGRAMME CETTE ANNÉE :

#### Samedi 21 :

10h : **marche** by Eliott de Bourbourg (10km)  
14h : **marche active** de 5 à 10km avec Ad Coach

#### Dimanche 22 :

8h : **course à pied** par la Team Trail (départ toutes les 30min)  
9h-12h : **VTT et vélo de route** par l'USG Cyclo  
10h : **Canicross** par l'ASCC  
10h : **marche nordique** par l'Elan59  
10h : **marche nature** avec Charles, guide nature  
10h : **aviron indoor** par Gravelines Aviron  
10h : **rando roller** par Fred  
11h : **pot de l'amitié**

### + D'INFOS

Emeline Loorius : 06 50 78 76 00  
Facebook : Opération Jonquille 2026

<https://www.monassurancefacile.com/jonquille/gravelines/inscription.php>

## SPORT



## VACANCES DE PRINTEMPS : pensez aux stages sportifs !

Il est (déjà) l'heure d'inscrire vos enfants pour les stages sportifs des vacances de printemps ! Les dates, les inscriptions, vous trouverez ci-dessous toutes les infos pratiques.

Les stages se dérouleront :

- **DU 13 AU 17 AVRIL** : sport et nature pour 6/8 ans et les 9/12 ans / sport et culture pour les 4/5 ans, les 6/8 ans et les 9/12 ans,
- **DU 20 AU 24 AVRIL** : sport et loisirs pour les 4/5 ans, les 6/8 ans et les 9/12 ans.

Les inscriptions se tiendront :

- **LE SAMEDI 14 MARS DE 8H30 À 11H** pour les Gravelinois (à la Direction des Sports),
- **LE SAMEDI 14 MARS DE 11H À 12H** pour les Gravelinois ET les extérieurs (à la Direction des Sports),
- **LE SAMEDI 14 MARS DÈS 11H** en ligne sur le site internet de la commune : [www.ville-gravelines.fr](http://www.ville-gravelines.fr) (rubrique Vivre à Gravelines/Sports et Loisirs/Réservations en ligne).

Les plannings détaillés seront disponibles lors des inscriptions et sur le site internet de la commune.

### + D'INFOS

Direction des Sports : 03 28 23 59 06  
[directionsports@ville-gravelines.fr](mailto:directionsports@ville-gravelines.fr)

## POUR QUE LE SPORT SOIT accessible à tous

L'association Pimpren'Ailes met à disposition de ses adhérents du matériel spécialisé pour que les balades ou différents sports deviennent accessibles à tous.

L'association dispose de fauteuils roulants tout terrain, de tiralos et de vélo mono-pousseurs, selon un planning de réservation qu'elle gère à l'année.

Pour y accéder, il suffit d'adhérer à Pimpren'Ailes (10€ par an pour les particuliers et 30€ pour l'abonnement collectif pour les établissements).

### + D'INFOS

Pimpren'Ailes : 07 86 29 21 49  
Facebook : Pimpren'Ailes



## FÉLICITATIONS

**CÉLIO MERCIER, TOM RADENNE ET TIMÉO MERCIER** pour leurs belles performances et médailles lors du Championnat Départemental de Badminton ! (sur la photo : Célio mercier, médaille d'or catégorie U13 Elite)



# LE CARNIVAL SE POURSUIT

La saison carnavalesque est officiellement lancée depuis fin janvier, mais de nombreuses dates vous attendent encore avec, notamment, la Bande des Pêcheurs ! On vous dit tout, ci-dessous, sur la suite des festivités :

## CALENDRIER

**VENDREDI 27 FÉVRIER**   
 **25<sup>ème</sup> bal des Zotes**   
Dès 22h30, Scène Vauban

**MARDI 3 MARS**   
 **Goûter des aînés**   
14h30, Scène Vauban

**VENDREDI 6 MARS**   
 **6<sup>ème</sup> repas des Rose Marie**   
19h, Scène Vauban

**SAMEDI 7 MARS**   
 **Loto carnavalesque et soirée par les Hutt'nards**   
19h, Scène Vauban

**VENDREDI 13 MARS**   
 **18<sup>ème</sup> bal des Boucaniers**   
Dès 22h30, Scène Vauban

**SAMEDI 21 MARS**

**Bande des pêcheurs**   
 **Avant-bande dès 11h**   
par la Patate Gravelinoise  
et la Team Loisirs du Polder  
Départ à 15h30, Porte aux Boules

**SAMEDI 21 MARS**   
 **Concert des Prout**   
19h30, Scène Vauban  
 **18<sup>ème</sup> bal des P'tits Baigneurs**   
Dès 23h, Scène Vauban

**SAMEDI 28 MARS**   
 **10<sup>ème</sup> repas carnavalesque de la Team Loisirs du Polder**   
19h, Scène Vauban

**DIMANCHE 29 MARS**   
 **Bande enfantine**   
Départ à 15h, place Albert Denvers jusqu'au  
 **Bal des P'tits Mousses**   
Salle des sports des Huttes

### + D'INFOS

Service Événementiel : 03 28 23 29 69

Élus référents : Alain Boonefaes  
et Bruno Marsylle



sa clique : "Nous avons créé les Hutt'nards en novembre 2025, bien que l'association existait déjà depuis les années 70... Certains de nos parents en faisaient d'ailleurs partie ! Nous sommes **12 membres actifs** issus du monde carnavalesque et 11 autres membres.

### LES HUTT'NARDS

Une nouvelle association carnavalesque a vu le jour : **les Hutt'nards** ! Sébastien Dubuis, son Président, nous présente

Notre objectif est de **promouvoir le carnaval, mais aussi de participer et d'organiser des manifestations tout au long de l'année sur la commune.**

Pour notre 1<sup>ère</sup> année, on vous donne rendez-vous le **samedi 7 mars à la Scène Vauban pour notre loto nocturne.** Dès 2027, d'autres événements verront le jour ! La convivialité, l'amusement et l'altruisme **sont les valeurs qui nous représentent !** Nous remercions enfin la Municipalité, les commerçants et toutes celles et ceux (du milieu carnavalesque et autre) qui nous ont apporté leur soutien depuis le commencement".

**Élus du groupe municipal majoritaire  
(30 sièges)**

## AMELI GREEN SOLUTIONS : GRAVELINES A DIT NON, LE PRÉFET A ENTENDU

Le 30 janvier 2026, l'arrêté préfectoral autorisant le projet AMeli Green Lime Solutions a été **abrogé**. Cet arrêté, du 24 septembre 2025, permettait l'**exploitation de quatre fours à chaux** pour produire une chaux à impact carbone réduit.

Face aux inquiétudes des habitants et aux nôtres, nous avons agi. **Nous sommes allés à votre rencontre, avons échangé et écouté vos préoccupations** concernant le cadre de vie et le manque de clarté sur la stratégie de décarbonation. Ces discussions nous ont alertés et incités à réagir.

Lors de l'enquête publique, nous avons transmis ces préoccupations au commissaire-enquêteur par deux courriers précis, portant la voix de la population. Cette mobilisation citoyenne a montré qu'ensemble, **nous pouvions peser sur des décisions qui touchent directement notre cadre de vie.**

Le 24 novembre 2025, notre Conseil municipal a confirmé cette mobilisation en votant une déli-

bération pour **engager une action en justice contre l'arrêté du 24 septembre**, portant la voix des habitants et de la Municipalité au niveau juridique.

Aujourd'hui, l'abrogation préfectorale confirme que **notre voix et celle des habitants comptent**. Cette décision est un signal clair : les projets industriels, même bas carbone, doivent aller de pair avec **concertation, transparence et acceptabilité sociale**. Gravelines montre ainsi qu'une démocratie locale vigilante peut peser face aux projets industriels, et que l'avenir se construit **avec nous**.

**Sachez que nous continuerons à être attentifs et à entendre vos préoccupations.** Notre engagement est clair : **écouter, agir et veiller**, pour que notre territoire et ses habitants soient toujours défendus.

Sincèrement,

 **Gravelines** Nous contacter :  
Passionnement 2020 Domicile de Bertrand Ringot  
24 rue Charles Leurette, Les Huttes, 59820 GRAVELINES – 06 03 45 23 74

**Élus du groupe municipal (3 sièges) - Pour Gravelines L'Alternative**

## BILAN DE 25 ANS AU POUVOIR !

Malgré un budget exceptionnel, Gravelines est en voie de paupérisation entraînant un taux de chômage important, une précarité de la population qui ne voit comme seul recours, que « d'entrer à la Ville », de « faire la queue » au CCAS, AGIR ou « Cabinet du Maire », participant ainsi au fonctionnement de la « Machine à Clientélisme » du pouvoir en place : **Quel avenir réjouissant pour nos jeunes !**

L'environnement gravelinois est lourdement impacté par la présence industrielle qui ne cesse de grignoter du terrain, accompagnée de son flot de nuisances en terme de pollution et répercussions sur la santé. **Et ce n'est pas fini !**

La ville est marquée par un manque d'attractivité générant une désertification commerciale et médicale au détriment de la population : **nos décideurs ont pris en considération trop tard l'ampleur du phénomène**, refusant d'agir.

**La mutualisation des services avec la CUD ne bénéficie pas aux Gravelinois** à hauteur de leur contribution. La manne financière émanant essentiellement de la CFE de Gravelines et Grande-Synthe : l'état des voiries et l'entretien des espaces verts laissent à désirer, le ramassage des déchets s'est réduit comme « peau de chagrin », le bus gratuit ne bénéficie qu'à quelques-uns et dans quelles conditions ? En revanche, les dessertes de la gare ne se sont toujours pas améliorées.

Sportica n'est plus, on nous parle de l'inconstructibilité des terrains mais les appartements de la gendarmerie, la nouvelle maison de retraite ou les maisons de

la rue des Dunes ont obtenu des permis de construire : **comme quoi !**

Les actes de délinquances et la crise migratoire se sont intensifiés sur le territoire malgré la présence d'une gendarmerie, d'un commissariat, de la police municipale et de CRS.

La Taxe Foncière ne cesse d'augmenter, la taxe sur l'énergie (au bénéfice de la commune) grignote le budget des ménages. Le prix de l'eau potable (vice-présidence du Maire à la CUD) est élevé malgré une piètre qualité et des restrictions préfectorales sur la consommation.

Le manque d'attractivité se constate également à travers la perte de population malgré la construction de nouveaux logements : **11451 habitants !**

**Vous souhaitant, le changement pour Gravelines et un renouveau politique... La décision vous revient le 15 mars !**



**Nous tenant à votre disposition :**  
**Maria Alvarez - Christelle Hénon**  
**et Didier Liard**  
groupe-alternative@orange.fr  
www.groupe-alternative.com  
Comptes Facebook « Maria Alvarez »  
et « Pour Gravelines L'Alternative »

# Le Plan Communal de Sauvegarde, VOUS CONNAISSEZ ?

Les plans communaux de sauvegarde sont des outils permettant d'apporter une réponse de proximité à un événement majeur et de donner une portée utile à la diffusion de l'alerte.

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) a été instauré par la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile.

Il s'agit de se préparer, s'organiser, de se former et de s'entraîner pour être prêt, en cas d'événement pouvant impacter la population, qu'elle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.)

Il définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de risque majeur. Il dresse également un état des lieux des risques et enjeux potentiels dans la commune, ainsi que les moyens humains et matériels dont dispose la commune.

Il peut être utilisé dans 3 cas :

- Lors d'un accident ne nécessitant pas l'intervention des services de l'État,
- En appui d'un plan d'État,
- En secours d'une commune limitrophe.



**+ D'INFOS**

[www.ville-gravelines.fr](http://www.ville-gravelines.fr)

## LE NUCLÉAIRE recrute !

Les métiers du nucléaire vous intéressent ? Rendez-vous le jeudi 12 mars à la salle Frédéric Petit pour la 3<sup>ème</sup> édition du forum du nucléaire.

Vous êtes chercheur d'emploi ou en reconversion ? Étudiant à la recherche d'un apprentissage ? Jeune diplômé ? Étudiant en recherche de formation ?

**RDV LE JEUDI 12 MARS DE 9H À 13H, SALLE FRÉDÉRIC PETIT !**  
Les recruteurs des métiers du nucléaire ainsi que les centres de formation seront présents pour répondre à vos interrogations et pour vous positionner sur des recrutements ou formations.

Il est recommandé de s'inscrire au préalable. Les créneaux sont disponibles via le QR Code sur l'affiche ci-contre.

Deux mini-conférences seront également organisées ce jour-là :

- A 10h : les femmes dans le nucléaire,
- A 11h : le chantier EPR2.

Un événement co-organisé par France Travail Gravelines, EDF, l'Université des Métiers du Nucléaire et la Ville de Gravelines.

**+ D'INFOS**  
Mission Emploi et Formation  
06 79 90 79 45 (Audrey Cossart)

## ROULE ma poule !

Besoin d'une aide pour financer votre permis de conduire ? La Municipalité propose la Bourse au Permis de Conduire Citoyen (BPCC). La session de 2026 démarre bientôt, à vos inscriptions !

La mobilité est un enjeu majeur dans le parcours d'insertion professionnelle des jeunes. Afin de les accompagner, la Municipalité a mis en place la Bourse au Permis de Conduire Citoyen.

La session 2026 va bientôt débuter. Vous pouvez d'ores et déjà aller chercher votre dossier à la Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse. Ils seront à rendre au plus tard le jeudi 30 avril (la commission se réunira courant mai pour un début de session en juin).

Pour prétendre à cette aide, il faut :

- Avoir entre 17 et 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier,
- Habiter Gravelines depuis au moins un an,
- S'engager à réaliser un minimum de 80h de volontariat dans une association de la ville.
- Ne pas être inscrit en parcours auto-école

**+ D'INFOS**

Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

03 28 23 59 06

Facebook/Instagram : Gravelines Enfance et Jeunesse



## EDF S'ENGAGE pour l'environnement !

Avec l'arrivée future des EPR2 dans notre commune, l'entreprise EDF s'est engagée à plusieurs mesures compensatoires en termes d'environnement, que nous vous présentons juste ici :

### SUR LE SITE DE LA PÉPINIÈRE

- Ouverture et diversification de boisement via des travaux d'entretien, la création de nouveaux sentiers et des plantations arborescentes et arbustives,
- Mise en place d'un îlot de vieillissement,
- Restauration de la prairie humide.

### DUNES

- Gestion extensive des fourrés dunaires,
- Réouverture et restauration d'une mosaïque de fourrés dunaires et pelouses dunaires.

### SUR LE SITE DU PAARC DES RIVES DE L'AA

- Restauration des pelouses hygrophiles (qui se développent sur des sols humides),
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Cette participation se fera à hauteur de 3 millions d'euros.

**+ D'INFOS**

[www.edf.fr/centrale-nucleaire-gravelines](http://www.edf.fr/centrale-nucleaire-gravelines)



# Atouts Ville, UN PARTENAIRE MAJEUR POUR LES FAMILLES

Ils sont présents afin d'être un soutien en toutes circonstances pour les enfants et les parents, dans tous les domaines liés à la famille. Chaque maison de quartier a établi un projet aux objectifs différents.

## MAISON DE QUARTIER DES HUTTES :

**Les objectifs :**

- Continuer à renforcer l'investissement des familles,
- Favoriser les liens et l'inclusion des nouvelles familles et familles monoparentales,
- Permettre aux familles de s'ouvrir l'esprit sur de nouvelles manières d'agir et de consommer.

**Les familles peuvent notamment y trouver :**

- Un **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** est ouvert à toutes les familles pour les **0-6 ans** et **futurs parents**, le **jeudi de 9h à 12h** (hors vacances scolaires),
- Un projet **Fonds National Parentalité, parents/ados sujet sensible** (en collaboration avec la Maison de quartier du Centre).



**Référente :**

Nathalie Jacob – 03 61 44 04 53

## MAISON DE QUARTIER DU PONT DE PIERRE :

**Les objectifs :**

- Accompagner les familles dans leur fonction éducative,
- Favoriser l'ouverture à la vie locale et sociale,
- Soutenir les familles en situation de fragilité sociale.

**Les familles peuvent notamment y trouver :**

- Un **Lieu d'Accueil Enfants Parents** ouvert le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 16h à 18h et un samedi par mois de 9h à 12h (hors vacances scolaires),
- Un projet **Fonds National Parentalité, Graines de parents**, qui s'adresse aux futurs parents, dès le 4<sup>ème</sup> mois de grossesse et jusqu'aux 2 ans de leur enfant (avec la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe).



**Référente :**

Valérie Duriez – 03 28 51 83 40

Atouts Ville, aux côtés de ses partenaires, développe de nombreux projets en faveur des familles. Quatre professionnels, référents familles, au sein de chacune des Maisons de quartier sont ainsi à votre écoute.

## MAISON DE QUARTIER DU CENTRE :

**Les objectifs :**

- Aller vers les nouvelles familles du quartier,
- Mettre en place des espaces pour répondre aux besoins des familles.

**Les familles peuvent notamment y trouver :**

- Un projet **Fonds National Parentalité, parents/ados sujet sensible** qui met l'accent sur les défis de la communication lors de l'adolescence par le biais d'ateliers, groupes de paroles, etc. (en collaboration avec la Maison de quartier des Huttes).



**Référents :**

Dimitri Tassin et Sandra Barez – 03 28 51 34 20

## MAISON DE QUARTIER DE PETIT-FORT-PHILIPPE :

**Les objectifs :**

- Cultiver le vivre et faire ensemble pour réduire les préoccupations parentales,
- S'enrichir les uns des autres par la solidarité,
- Faciliter les transitions du territoire en faveur de la dynamique du quartier.

**Les familles peuvent notamment y trouver :**

- Un **Lieu d'Accueil Enfants Parents** ouvert les mardis et jeudis de 9h à 11h hors vacances scolaires
- Un projet **Fonds National Parentalité sur le répit parental** pour offrir aux parents l'opportunité de se ressourcer.



**Référente :**

Laure Butin – 03 28 51 82 30

**+ D'INFOS**  
[www.atoutsville.net](http://www.atoutsville.net)

# Simplifier la vie des habitants : LA MAIRIE À VOS CÔTÉS

Parce que les démarches administratives font partie de notre quotidien, la mairie s'attache à les rendre toujours plus simples, accessibles et compréhensibles. Accueil en mairie, accompagnement personnalisé ou démarches en ligne : tout est mis en œuvre pour faciliter le quotidien des habitants.



Demander un acte d'état civil, renouveler des papiers, prendre rendez-vous ou s'informer sur une démarche : autant de formalités dont nous devons régulièrement nous acquitter. Pour accompagner les habitants dans ces moments, la mairie propose un service public de proximité, attentif aux besoins de chacun.

Au cœur de cette organisation, les services municipaux accueillent, renseignent et orientent les usagers, avec une attention particulière portée à la clarté des informations et à la qualité de l'accompagnement. Qu'il s'agisse d'une démarche simple ou plus spécifique, chacun peut trouver une écoute et une aide adaptée.

Si de nombreux services sont aujourd'hui accessibles en ligne (demandes d'actes d'état civil, formulaires, prises de rendez-vous) **il est important de rappeler que l'ensemble des démarches reste pleinement réalisable aux guichets, en mairie.** L'accueil physique demeure, en effet, un point essentiel du service public, permettant un contact direct avec les agents et un accompagnement personnalisé, notamment pour les personnes moins à l'aise avec le numérique.

Cette complémentarité entre outils numériques et accueil en présentiel repose sur un principe essentiel : **offrir à tous un accès égal aux services municipaux.**

## A NOTER :

Les maisons communales des Huttes et Petit-Fort-Philippe sont également vos interlocuteurs de proximité. Les agents peuvent vous renseigner et vous aider à remplir vos dossiers et formulaires à destination de la ville.

## Parole D'UTILISATRICE

**CAROLE, 36 ANS**

"Quand j'ai besoin d'effectuer une démarche administrative, je priorise l'option en ligne, très pratique car accessible à n'importe quel moment ! Mais je sais que, par exemple, ma maman va préférer se rendre en mairie voire même à l'agence communale des Huttes pour y obtenir l'aide d'un agent. Cette complémentarité permet à chacun d'y trouver son compte !"

## + D'INFOS

[www.ville-gravelines.fr](http://www.ville-gravelines.fr)  
[contact@ville-gravelines.fr](mailto:contact@ville-gravelines.fr)



# TRAVAUX

## PAARC DES RIVES DE L'AA (1)

Les services Techniques procèdent actuellement à la **création de nouveaux blocs sanitaires** (toilettes et douches) pour le personnel du **PAarc des Rives de l'Aa**.

## PEINTURES (2)

Anciennes et abimées, les **peintures intérieures de la Direction des Sports** (rue Léon Blum) ont été **entièrement refaites** par l'équipe de peintres d'AGIR.

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (3)

Les électriciens de la commune procèdent au **remplacement de l'ensemble des ampoules néon** des **bâtiments communaux** afin de les rendre **moins énergivores**. Ils sont remplacés par des systèmes à LED.

## BERGES (4)

Les **travaux d'entretien des berges** sont finis au niveau de l'Embarcadère Vauban Promenade. Les berges seront de nouveau accessibles aux promeneurs, dès le printemps.

## TAILLE D'ARBRES – PAARC DES RIVES DE L'AA (5)

Depuis leur plantation il y a plus de 10 ans, les arbres situés sur les parkings du PAarc des Rives de l'Aa n'avaient jamais été taillés. Les services Techniques ont ainsi procédé à une requalification de **plus de 150 arbres avec une « coupe têtard »** qui permettra à l'arbre de mieux repousser au printemps.

## TAILLE D'ARBRES – POLDER (6)

Les arbres situés au niveau du **Polder de Petit-Fort-Philippe** ont été taillés en forme « **tête de chat** ». Cette taille intervient **tous les 3 ans environ** afin de limiter la gêne pour le voisinage et les automobilistes.

**A savoir** : tous les copeaux issus de la taille des arbres sont revalorisés.



## BUDGET PARTICIPATIF CENTRE ÉQUESTRE

Les travaux d'installation d'une **aire de jeux au Centre Équestre**, dans le cadre du budget participatif de la commune, sont en cours.

Ils seront **terminés fin février**, permettant ainsi aux plus jeunes de venir découvrir ce nouvel équipement de loisirs !



## PLANTATION

Dans le cadre du **boisement programmé sur 3 ans au PAarc des Rives de l'Aa**, une **plantation citoyenne** s'est déroulée début février avec des classes de Gravelines et Saint-Georges-sur-l'Aa. Une opération menée par le **Sivom des Rives de l'Aa**.



## RAPPEL DÉJECTIONS CANINES

Être propriétaires de chien en ville, cela induit de partager les **trottoirs et espaces verts publics** qui sont aussi fréquentés par des enfants, des passants et des promeneurs. Tous ont le droit à une **propreté, une sécurité et à un confort maximum**.



### RAMASSER CE N'EST PAS S'ABAISSER !



Afin de partager les lieux publics en bonne entente, la **Ville de Gravelines met à votre disposition** des "nonos" et des **sacs pour déjections canines**. Ceux-ci sont **disponibles gratuitement**, sur simple demande, à la mairie, mairies annexes, restaurateurs et cafetiers.

Les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas leurs déjections canines

pourront être **sanctionnés par une amende de 68€**.

### EN VILLE, DANS LES ESPACES PUBLICS, LA LAISSE EST AUTOMATIQUE !

En ville, la **laisse est obligatoire pour tous les chiens**. Évitez les lisses longues et notamment à enrouleur, génératrices de nombreux accidents.

**A NOTER** : un **parc d'activités canin** a été mis en place l'été dernier, **rue des Jardins**. Il est libre d'accès, sous réserve du respect de certaines règles (inscription préalable, horaires, respect du règlement affiché à l'entrée du site, respect du voisinage et stationnement à l'emplacement prévu).



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Il n'y a pas d'âge pour s'impliquer ! La **Commission Environnement du Conseil Municipal Jeunes (CMJ)** réalise actuellement une **campagne de sensibilisation** à ce sujet, nommée « Pour une ville propre, ramassez vos crottes ! ».

### + D'INFOS

Service Propreté Urbaine : **03 28 51 94 70**

## Bienvenue

**Fabien**, de Joël Gaillard et Hind Jourane  
**Maëlyo**, de Théodore Babelaere et Marina Buniet  
**Robin**, de Antoine Buttez et Marine Lannoye  
**Marceau**, de Maxence Vieillard et Lucie Claeys  
**Léo**, de Loïc Vernier et Émilie Robbe

## Ils nous ont quittés

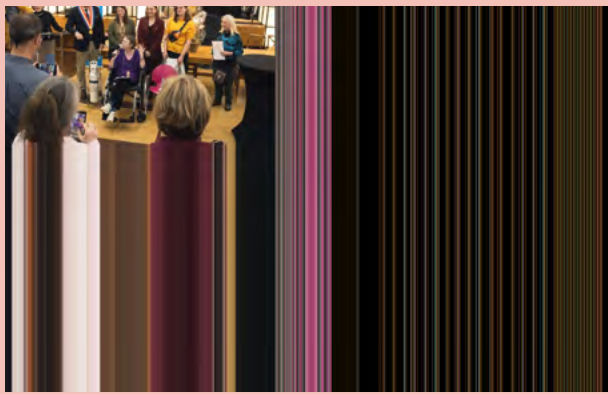
**Anne-Marie Fardel**, veuve de Roger Legrand  
**Chantal Dusautoir**, veuve de Francis Lemaire  
**Roland Mille**, veuf de Thérèse Brouteele  
**Michel Berthier**, époux de Jacqueline Leriche  
**Jacqueline Bourdon**, veuve de Luc Brazy  
**Katy Pannekoucke**, conjointe de Francis Herbeaux  
**Murielle Pecqueux**, conjointe de Jean-Pierre Michel  
**Francine Livoury**, veuve de Charles Fournier

## RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Entre la date de leurs 16 ans et la fin du troisième mois suivant, les jeunes garçons et les jeunes filles doivent **se présenter en mairie au service État Civil/Élections** (munis du livret de famille et de leur pièce d'identité) afin de se faire recenser.

## CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2026

Les inscriptions au concours 2026 des maisons et jardins fleuris se tiendront **du lundi 2 mars au vendredi 15 mai** à l'accueil des services Techniques de la Mairie (1<sup>er</sup> étage), par téléphone au **03 28 23 57 97** ou par mail à **servicecadredevie@ville-gravelines.fr**



## HOMMAGE

Le jeudi 12 février dernier, la Municipalité mettait à l'honneur **Véronique Théry**, enseignante **depuis 1996 au collège Pierre et Marie Curie**. Durant toute sa carrière, elle a eu à cœur de **transmettre aux élèves sa passion pour le français et les langues anciennes**. 14 fois récompensée dont 11 années consécutives avec le Prix Athéna... Ces chiffres démontrent qu'elle a fait bien plus qu'enseigner, elle a transmis le goût des mots.

Elle a ainsi reçu, des mains de Bertrand Ringot, Maire, **la médaille d'honneur de la Ville de Gravelines**. A ses côtés notamment, Michèle Kerckhof adjointe à l'Éducation, Raoul Defruit adjoint à la Jeunesse et ancien collègue et Léanna Vandewalle, conseillère à l'engagement des jeunes et ancienne élève.

Nous avons appris quelques jours plus tard, le décès de Véronique Théry. **La Municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille et aux proches de cette enseignante si dévouée à ses élèves.**

## HAUTS DE FRANCE PROPRES : UN NETTOYAGE GRANDEUR NATURE !



Pour la 9<sup>ème</sup> édition, le Lion's Club, en partenariat avec la Ville de Gravelines et de nombreuses autres associations gravelinoises, vous donne rendez-vous **le samedi 7 mars dès 9h à la Porte aux Boules** pour participer au ramassage de déchets aux abords des remparts. Ensemble, prenons soin de l'environnement et de la planète ! Tous mobilisés ! Des sacs et gants seront distribués à tous les participants.

+ **Points de collecte sur [www.hautsdefrance-propres.fr](http://www.hautsdefrance-propres.fr)**

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 sont ouvertes et ce, jusqu'au 30 avril via le Portail Famille.



## Quels sont les enfants concernés ?

Les enfants qui

- Effectuent leur première rentrée en maternelle (nés en 2024),
- Rentrent en CP (seulement pour les écoles Pierre Loti et Jean Macé),
- Sont nouveaux arrivants sur la commune,
- Changent d'école suite à un emménagement dans un autre quartier de la commune.

## Quand inscrire mon enfant ?

Les inscriptions sont ouvertes depuis fin février et jusqu'au 30 avril.

## Où et comment inscrire mon enfant ?

Via le Portail Famille (<https://gravelines-familles.portail-familles.com>) dans l'onglet INSCRIPTIONS SCOLAIRES.

L'inscription se déroule en 2 temps :

- 1- Une inscription administrative sur le Portail Famille,
- 2- Puis l'admission lors du rendez-vous avec la Direction de l'école.

## Comment faire si je n'ai pas de compte sur le Portail Famille ?

Pour réaliser cette démarche, connectez-vous sur le Portail Famille, onglet MON COMPTE et laissez-vous guider.

**A noter :** si vous n'avez pas d'accès à internet, vous pouvez vous rapprocher de la Direction de l'Éducation, en mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

+ **Direction de l'Éducation - 03 28 23 59 24**

# Au menu des restaurants scolaires

## DU 2 AU 6 MARS

**LUNDI 2 - MENU VÉGÉTARIEN :** Galette de quinoa et de soja sauce provençale et pâtes 🍷, Mimolette 🍷, Compote de pommes et biscuit

**MARDI 3 :** Céleri rémoulade, Carbonade flamande et pommes de terre sautées, Crème dessert à la vanille 🍷

**JEUDI 8 :** Terrine de campagne, Tranche de jambon 🍷, pommes de terre 🍷 et carottes, Beignet aux pommes

**VENDREDI 9 :** Colin d'Alaska pané, riz pilaf et fondue de poireaux, Fromage fondu, Gaufre liégeoise

## DU 9 AU 13 MARS

**LUNDI 9 Animation crêpes :** Emincé de poulet sauce tomate, Semoule et ratatouille, Petit fromage sous coque à la cire rouge 🍷, Yaourt à boire à la fraise

**MARDI 10 Animation crêpes :** Macédoine de légumes, Hoki sauce crème, coquillettes et poêlée de champignons, Crème dessert au spéculoos 🍷

**JEUDI 12 - MENU VÉGÉTARIEN :** Raviolis de légumes avec emmental râpé, Camembert 🍷, Clémentine

**VENDREDI 13 :** Coleslaw, Saucisse knack de volaille et garniture cassoulet (pommes de terre et haricots tomatisés), Donut

## DU 16 AU 20 MARS

**LUNDI 16 :** Betteraves rouges sauce blanche, Rôti de porc sauce aux herbes, boulghour et brunoise de légumes, Banane 🍷

**MARDI 17 :** Lasagnes au bœuf 🍷 et salade, Saint-Paulin 🍷, Crème dessert au chocolat 🍷

**JEUDI 19 :** Filet de poisson sauce citron, purée de pommes de terre et fondue de poireaux, Emmental, Marbré au chocolat

**VENDREDI 20 - MENU VÉGÉTARIEN :** Œuf dur mayonnaise, Croustillant au fromage et frites, Flan nappé au caramel

## DU 23 AU 27 MARS

**LUNDI 23 :** Boulettes de bœuf sauce couscous, semoule et légumes couscous, Fromage ail et fines herbes 🍷, Crème dessert au caramel 🍷

**MARDI 24 - MENU VÉGÉTARIEN :** Pâtes 🍷 à la bolognaise végétale (lentilles), Fromage fondu enrichi en calcium, Pomme 🍷

**JEUDI 26 :** Carottes râpées, Rôti de dinde sauce champignons et pommes de terre, Petit-suisse aromatisé

**VENDREDI 27 :** Concombres à la bulgare, Paëlla de la mer, Mousse au chocolat 🍷

NOS LABELS 🍷 Local / Circuit court 🍷 Issu de l'Agriculture Biologique

Afin de répondre au règlement (UE) n°1169/2011 (INCO), les repas servis sont susceptibles de contenir un ou plusieurs allergènes majeurs (céréales contenant du gluten, fruits à coques, crustacés, céleri, œufs, moutarde, poissons, soja, lait, anhydride sulfureux et sulfites, graines de sésame, lupin, arachides et mollusques).

\* Menus non contractuels, variations possibles des approvisionnements.

Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur [www.ville-gravelines.fr](http://www.ville-gravelines.fr).



# SAMEDI 21 MARS BANDE DES PÊCHEURS

**AVANT-BANDE DÈS 11H**

**BARBECUE ET BUVETTE PORTE AUX BOULES**  
par la Patate Gravelinoise et la Team Loisirs du Polder

**DÉPART À 15H30**

avec les Loups de Mer et Cò Zeinlle  
**PORTE AUX BOULES**

**JET DE HARENGS ET RIGODON**

**PLACE ALBERT DENVERS**

**Parcours de la bande, stationnement interdit**

**P** **PARKINGS CONSEILLÉS :** Rue des Islandais  
Rue Denis Cordonnier / Route de Bourbourg  
Avenue Léon Jouhaux / Rue de la Plage

